



PROCOLE SANITAIRE COVID-19

PORT DU MASQUE

Le port du masque est obligatoire pour toute personne (à partir de 11 ans) entrant dans le stade.

Sont uniquement dispensés pendant la rencontre ou les entraînements, les joueurs, les arbitres et les entraîneurs principaux.

Les autres personnes présentes autour du terrain et sur le banc de touche portent le masque.

VESTIAIRES

Les vestiaires sont autorisés sous réserve du respect des règles sanitaires suivantes :

- Le couloir d'accès aux vestiaires est accessible aux joueurs, arbitres et officiels uniquement, avec port du masque,
- La capacité maximum des vestiaires joueurs est limitée à 5 personnes simultanément. Celle des vestiaires arbitres à 2 personnes,
- La capacité maximum des douches est limitée à 2 personnes. Accessible uniquement après un match officiel,
- Les vestiaires/douches sont désinfectés après chaque match,

LAVAGE DES MAINS

Le lavage des mains est obligatoire à l'entrée et à la sortie du stade, ainsi qu'à l'entrée et à la sortie des vestiaires,

Le gel hydroalcoolique est mis à disposition par le club,

BAR

Le bar extérieur est autorisé dans le respect des règles sanitaires strictes :

- Selon le sens de circulation pré-établi,
- En conservant la distanciation. Pas de stationnement des personnes devant le bar et port du masque obligatoire,

Seule la vente de boissons en bouteille individuelle et de confiserie individuelle emballée ou sous-vide est autorisée,

PUBLIC, SPECTATEURS

Les spectateurs debout sont autorisés avec respect des distanciations et port du masque obligatoires,

ANIMATION, PROTOCOLE D'AVANT/APRÈS MATCH

Toutes les animations sont interdites.

Pas de café de bienvenu pour les dirigeants/coachs à l'arrivée des équipes extérieures,

Pas de distribution de bouteilles d'eau aux équipes. Chaque joueur apporte sa gourde individuelle,

Pas de protocole d'avant-match et d'après-match entre joueurs et arbitres,

Pas de collation à la fin des matchs pour les joueurs.



PROTCOLE SANITAIRE COVID-19

COMPLEXE SPORTIF M. LERMITE – LIGNÉ





PROTCOLE SANITAIRE COVID-19

COMPLEXE SPORTIF M. LERMITE – LIGNÉ



Lavage des mains
au gel hydroalcoolique
obligatoire

CV19.GEL-MAIN